

Inscription pédagogique

Le dossier d'inscription pédagogique définitive comprend :

- Fiche de saisie (fiche de renseignement)
- Original de l'attestation provisoire du baccalauréat (Il ne faut pas oublier de conserver plusieurs copies légalisées, pour les besoins d'autres dossiers)
- Copie des relevés de notes (**pour l'inscription en 1ère année second cycle**).

- Deux (02) enveloppes timbrées libellées à l'adresse de l'étudiant
- Quatre (04) photos d'identité
- Reçu d'acquittement des droits d'inscription (mandat de 200 DA)

Hébergement

Selon la capacité des résidences universitaires et les possibilités offertes, l'hébergement s'effectue en chambres collectives dont le nombre de lits varie en fonction de la superficie de celles-ci.

Pour pouvoir y bénéficier, le dossier comprend :

- Un imprimé de demande d'acceptation en résidence universitaire
- Une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation du baccalauréat
- Une copie conforme à l'original du certificat de scolarité
- Un certificat de résidence

- Un extrait d'acte de naissance ou une fiche individuelle
- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phthisiologie)
- Trois (03) photos d'identité
- Trois (03) enveloppes timbrées libellées à l'adresse de l'étudiant

Bourse

Constitution du dossier de bourse :

- Un imprimé en trois volets fournis par l'administration, dûment renseigné.
- Une copie certifiée conforme de l'attestation originale du baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme du certificat de scolarité ou d'inscription.
- Un extrait d'acte de naissance ou une fiche individuelle d'état civil.
- Pour le père et la mère : - Relevé des émoluments (du père et de la mère) - Attestation de non-imposition, de non activité et un extrait de rôle pour les parents non-salariés - Ou attestation de décès du père / mère
- Un extrait de rôle de l'étudiant destiné à la demande de bourse.
- Deux (02) photos d'identité.
- Trois (03) enveloppes timbrées libellées à l'adresse de l'étudiant.
- Un chèque barré de CCP au nom de l'étudiant.
- Un certificat de nationalité

Sécurité sociale

Tout étudiant inscrit à l'ENSH peut en bénéficier.

Dossier à fournir :

- Un extrait d'acte de naissance (N° 12)

- Une copie conforme à l'original du certificat de scolarité obtenu de l'ENSH.
- Formulaire à remplir
- Un Chèque Barré CCP